

« VOYAGES POLITIQUES »

Intro. 14h : Odile Richard (EHIC) : Diderot chez Catherine II : un philosophe à la table du tyran.

Au retour de son grand voyage à Saint-Pétersbourg en Russie, chez l'impératrice Catherine II, de 1773 à 1774, Diderot écrit à son amie Sophie Volland, lors d'une étape à Hambourg :

J'ai vu la souveraine. Je l'ai vue tous les jours. Je l'ai vue seul à seul. Je l'ai vue depuis trois heures, toujours jusqu'à cinq, souvent jusqu'à six.

J'ai été comblé de ses bontés.

J'aurais puisé dans son trésor si j'avais voulu. Mais j'ai préféré à de l'argent, mon franc-parler. Je n'ai pas voulu que les Russes dissent que, sous prétexte de venir la remercier d'anciens bienfaits, j'en sois venu solliciter de nouveaux [...].

J'ai demandé qu'elle fit la dépense de mon voyage, de mon séjour et de mon retour, et elle a dit, Soit fait. J'ai demandé un de ses officiers qui me remit sain et sauf où je voulais aller ; et elle a dit Soit fait.

J'ai demandé, une bagatelle, mais une bagatelle dont tout le prix fût d'avoir été à son usage ; et elle a dit en souriant ; Soit fait.

Elle a ordonné une voiture où je pouvais être assis ou couché.

Elle m'a déposé entre les mains d'un de ses officiers, qui doit lui répondre de moi sur ses yeux.

La veille de mon départ, en présence de sa cour, elle a tiré de son doigt une bague, qu'elle m'a fait remettre par son chambellan Narishkine, à qui elle a dit tout haut : Il a voulu une bagatelle et c'en est une ; il a voulu que cette bagatelle ait été à mon usage, et vous lui direz que je l'ai portée, je suis sûre qu'il en sera content. C'était son portrait.

Je vous dis ces détails, parce que vous m'aimez et qu'ils vous feront plaisir.

J'en ai à vous dire pour tout le reste de ma vie, de cette grande et aimable souveraine. C'est l'âme de César, avec toutes les séductions de Cléopâtre. (30 mars 1774)

Quelques jours plus tard, on retrouve les mêmes éloges extravagants dans une autre lettre qu'on devine, comme la précédente, étroitement surveillée par la censure russe : « Ah ! mes amies, quelle souveraine ! quelle extraordinaire femme ! On n'accusera pas mon éloge de vénalité, car j'ai mis les bornes les plus étroites à sa munificence¹. Il faudra bien qu'on m'en croie lorsque je la peindrai par ses propres paroles ; il faudra bien que vous disiez tous que c'est l'âme de Brutus sous la figure de Cléopâtre » (fin avril-début mai).

Tout le monde aura compris que Diderot, auteur clandestin ignoré du grand public, et tout juste connu comme étant le directeur de l'*Encyclopédie* étroitement surveillé par la police française, ne serait pas devenu ce qu'il est sans l'aide financière d'une impératrice étrangère, Catherine II, qui lui versa une

¹ Dans une pièce peu connue de Diderot, intitulée *Est-il bon, est-il méchant ?* (1775-1781), le personnage principal Hardouin, auteur de salon à succès, souffre d'un manque de reconnaissance officielle. C'est par ailleurs un homme charmant qui passe son temps à rendre service. On aura reconnu Diderot lui-même, auteur clandestin sans cesse surveillé par la police, ignoré du grand public, mais homme du monde et homme de cœur. Un autre personnage de la pièce, le haut-fonctionnaire M. Poulter, donne raison à ce Hardouin en lui rendant un service personnel auprès d'un ministre, et fait ainsi son éloge, saluant indirectement en ce termes le philosophe : « Voilà en effet une belle récompense, pour un homme de lettres qui a consumé les trois quarts de sa vie d'une manière honorable et utile, à qui le ministère n'a pas encore donné le moindre signe d'attention, et qui, sans la munificence d'une souveraine étrangère [...] ». 1775 : C'est le moment où l'écrivain s'interroge pour savoir s'il a bien fait de partir pour la Russie en 1773 afin d'aller remercier sa bienfaitrice, cette impératrice à l'image tout aussi despotique que celle du roi de France Louis XV. Cette pièce fait donc partie du bilan moral et politique de l'écrivain (*EBEM*, acte III, scène 3, p. 85, DPV, XXIII, p. 432). Il est fait clairement allusion, dans cette réplique, au mécénat de Catherine II dont Diderot bénéficia à partir de 1765, jusqu'à son décès.

généreuse pension pendant toute sa vie (depuis 1765, période de la fin de la publication des textes de l'*Encyclopédie*). En 1773, il accepte enfin de se rendre en Russie à l'invitation de sa bienfaitrice, même s'il connaît la réputation sulfureuse et despotique de sa bienfaitrice. L'Europe entière a les yeux braqués sur lui. Son sens moral fait taire son sens politique. Du moins, il essaie de concilier les deux attitudes : il ira remercier sa généreuse mécène, mais profitera de son voyage pour tenter, par ses conversations et ses conseils à la souveraine, d'infléchir sa politique, de précipiter ses réformes, notamment dans le sens de l'abolition du servage.

Ce voyage long, fatigant et dangereux (effectué au risque de sa propre santé en cet hiver 1774 passé à Saint-Petersbourg) est tout à l'honneur du père de famille qui vient se prêter quelques semaines au rôle d'invité à la cour. Hélas, c'est un véritable fiasco sur le plan politique. Non seulement Catherine le traitera en simple ami et non en conseiller, mais elle fera fi de ses idées, et laissera sans suite le texte politique qu'elle avait elle-même écrit sous l'inspiration manifeste des Lumières, *Les Instructions adressées par Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies établies pour travailler à l'exécution d'un projet d'un nouveau code de lois*, plus connu sous le nom de *Nakaz*, édité en 1767. Ce traité inspiré de Montesquieu et de Beccaria devait permettre à la Commission des lois réunie en 1767 de remplacer l'ancien code des lois moscovite. Il proclamait l'égalité de tous les hommes, supprimait la peine de mort et la torture. Ce texte est en somme une ébauche de la Constitution américaine (1787) et de la Constitution polonaise (1791), sans parler du texte français élaborée en 1791 et 1793. Écrit en français et traduit en russe par la tsarine, publié aussi en allemand et en italien (1767), il ne sera pas appliqué :



Furieux, Diderot, à son retour de Russie, aura tout loisir de rédiger ses *Observations sur le Nakaz* (1774) consécutifs à ses entretiens avec la tsarine, dans l'espoir à vrai dire très mince que le texte réformateur écrit par celle-ci puisse un jour être remis sur le métier. Ses *Observations* envoyées à Catherine au retour de Diderot, sont actuellement conservées à l'Assemblée nationale :

<https://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/semaine-franco-russe-photo-02.asp>

Son voyage de retour fut donc bien amer. En dépit du prestige personnel qu'il pouvait en tirer, Diderot ne cessa ensuite de s'interroger sur le bien-fondé d'un tel déplacement, non seulement inutile sur le plan politique, mais également néfaste sur le plan symbolique, puisque Catherine avait en somme obtenu la caution d'un philosophe des Lumières pour une gouvernance qui en prenait le contrepied. Il reçut évidemment à son retour autant de compliments que de sarcasmes (notamment de la part de Rousseau mais aussi des anti-philosophes). Ce sera alors tout l'objet du dernier ouvrage de Diderot, l'*Essai sur la vie de Sénèque* (1779) republié sous le titre *Essai sur les Règnes de Claude et de Néron* (1782), que de tenter de justifier *in fine* sa place auprès du tyran. De même que le philosophe Sénèque, précepteur de Néron, avait tout tenté pour influencer ou modérer le cours de ce règne fatal (jusqu'à se suicider lui-même), notre philosophe espérait pouvoir « éclairer la despote », fidèle à l'ambition des philosophes de son temps. Seul Rousseau montrera, par ses textes politiques, ses exils et son attitude générale de retrait (sa « retraite », comme l'on dit à l'époque), que l'éloignement vis à vis du pouvoir est la seule place qui convient au sage. Diderot emploiera, lui, toute la fin de sa vie à revenir de sa naïveté, et à trouver la juste distance entre la pensée et l'action, jusqu'à finalement opter pour l'appel la révolte (dans l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal).

Bibliographie :

Diderot, *Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*, dans *Œuvres*, éd. Laurent Versini, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1994, t. 1, Philosophie.

Georges Benrekassa, « Usage de Diderot, la place vacante de l'animal politique », dans Marie Leca-Tsiomis et Ann Thomson (dir.), *Diderot et la politique, aujourd'hui*, Paris, Société Diderot, coll. « L'Atelier », 2019.

Franck Cabane, « D'un Essai l'autre, métamorphoses d'un texte », *RDE*, n° 36, avril 2004.

Geneviève Cammagre, « Diderot et la note, de l'*Essai sur la vie de Sénèque* à l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, *Littératures classiques*, 64, 2008.

Yves Citton, « Retour sur la misérable querelle Rousseau-Diderot : position, conséquence, spectacle et sphère publique », *RDE*, n°36, 2004.

Georges Dulac, « Le discours politique de Pétersbourg », *RDE*, octobre 1986,

Éric Gatefin, *Diderot, Sénèque et Jean-Jacques. Un dialogue à trois voix*, Paris, Rodopi, 2007.

Éric Gatefin, « Les tourments de l'opinion : hantise du jugement dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, de Denis Diderot et dans les *Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques* de Jean-Jacques Rousseau, dans *Opinion, Nature et Culture*, SVEC, The Voltaire Foundation, 2007, 12.

Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS, Gallimard, Seuil, 2019.

Laurence Mall, « Sénèque et Diderot, sujets à caution dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* », *RDE*, n°36, 2004 (et tous les autres articles composant ce numéro, consacré à cette œuvre).

Odile Richard-Pauchet, « Diderot, l'*Essai sur la Vie de Sénèque*, ou portrait de l'artiste en vieillard », dans Diane Bodart (dir.), *Le Grand Âge et ses œuvres ultimes (XV^e-XXI^e siècles)*, Rennes, PUR, 2020.

Jean Starobinski, « La parole des autres », *Critique*, n°296, janvier 1972, essai repris dans *Diderot, un diable de ramage*, Paris, Gallimard, coll. « Nrf », 2012, notamment p. 62-68.

Robert Zaretsky, *Catherine & Diderot : The Empress, the Philosopher, and the Fate of the Enlightenment*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2019.